

## **DANSE SUR LES ROUTES (DSR) + ROSEQ**

### **Réseau d'été 2023 : aide exceptionnelle aux cachets pour spectacles de danse *Famille* ou *Jeune Public*.**

**Dépôt du réseau d'été** : jusqu'au 9 décembre 2022.

**Patrimoine Canadien** : Fond de réengagement des publics, pour relancer la culture.

Le ROSEQ accorde une enveloppe d'**aide au cachet de 1 350\$ par représentation** qui sera versée aux artistes sélectionnés pour une tournée dans le réseau d'été 2023.

#### **Admissibilité :**

Spectacle *Jeune Public* ou *Famille*.

Les représentations scolaires ne sont pas admissibles.

Le spectacle doit être présenté d'ici le 30 juin 2023.

Respecter les règles de participations du Réseau d'été 2023 du ROSEQ :

Cachet max de 1850\$ (+ aide de 1350\$ = **cachet total de 3200\$ possible**).

La sélection des spectacles est faite par les diffuseurs du ROSEQ d'été.

## **INSCRIPTION SUR SCÈNE PRO :**

Exemple :

Cachet total souhaité :	2 750\$
Aide versée (montant fixe) aux artistes par le ROSEQ :	- 1 350\$

Montant à inscrire dans le champ « <u>Cachet par représentation</u> »	= <b>1 400\$</b>
(= Montant qui sera payé par le diffuseur)	
(L'hébergement, selon les modalités du réseau d'été, demeure à la charge du diffuseur)	

+ Écrire dans le champ « Exigences techniques et financières particulières » :

**Conditionnel à l'aide au cachet - Volet Réseau de La DSR**

L'équipe du ROSEQ s'occupe ensuite de l'aide au cachet.